



Reserve civile

Harmonisation de la limite d'âge



Encourager les volontaires civils à participer à l'effort de sécurité national en rejoignant la réserve de la police et de la gendarmerie nationale c'est bien...



Répondre favorablement aux retraités de la police nationale dans le cadre de la réserve contractuelle c'est mieux



Porter la limite d'âge des volontaires retraités de 65 à 67 ans, ce serait parfait.

ALLIANCE EST INTERVENU AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR POUR OPTIMISER DE MANIÈRE COHÉRENTE CE DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX POLICIERS ET GENDARMES.



MAJORITAIRE

ALLIANCE Police Nationale
La défense de vos intérêts !

Le Bureau National

Le 23 septembre 2016